

ccap

Centre de Cytologie et
d'Anatomo-Pathologie

MANUEL DE PRELEVEMENT DES FROTTIS GYNECOLOGIQUES

I. Le laboratoire

a. Emplacement

Le laboratoire CCAP se situe à la maison des consultations du Pôle Santé Oréliance.

Adresse :

Au 551 Avenue Jacqueline Auriol
Rez de Jardin (niveau -1)
45770 Saran

b. Horaires

	HORAIRE D'OUVERTURE	HORAIRE DE FERMETURE
LUNDI	7h30	17h00
MARDI	7h30	17h00
MERCREDI	7h30	17h00
JEUDI	7h30	17h00
VENDREDI	7h30	16h00
SAMEDI	FERME	
DIMANCHE		

c. Examens réalisés au laboratoire

Les examens réalisés au laboratoire et ceux sous traités sont détaillés dans le catalogue de prestations : *M_CP_FI01_Catalogue de prestations*.

Il est disponible sur le site internet : www.c-cap.fr ou en version papier sur simple demande (un accusé réception vous sera alors demandé).

d. Délai de transmission du compte rendu

FCV	HPV Primaire	CINTEC +
10 jours ouvrés à partir de la date d'enregistrement	20 jours ouvrés à partir de la date du CR du FCV	20 jours ouvrés à partir de la date du CR du FCV

Tous les délais de réalisation et de rendu de résultats de nos différents examens sont spécifiés dans notre catalogue de prestations : *M_CP_FI01_Catalogue de prestations*.

II. Objectif

L'objectif de ce manuel est de décrire la méthodologie pour que les prescripteurs prélèvent et conditionnent en toute sécurité le frottis gynécologique.

Les modifications apportées au document sont identifiées par un trait violet en bordure :

La qualité d'un frottis dépend de la bonne exécution de trois phases : pré-analytique, analytique, post-analytique.

Dans ce manuel, seule la phase pré-analytique est concernée.

Celle-ci débute avant que les frottis ne parviennent au CCAP pour examen. La participation des prescripteurs concernés est très importante afin que le diagnostic final soit rendu avec la meilleure fiabilité possible dans l'intérêt du patient. L'identification des frottis (monocouche et conventionnel), les renseignements de la demande d'examen, le prélèvement et la fixation adéquats des frottis sont les items fondamentaux de la phase pré-analytique. Les méthodes utilisées sont revues régulièrement en accord avec les recommandations internationales.

La cytologie cervico-vaginale est l'un des examens les plus importants du point de vue épidémiologique ; il contribue de manière significative à la baisse de la mortalité par cancer du col de l'utérus.

Le principe de la méthode consiste à comparer une image observée au microscope avec une image normale de la cellule.

La qualité de réponse dépend de la qualité du prélèvement.

À l'heure actuelle les examens de cytologie cervico-vaginale peuvent être réalisés de manière conventionnelle ou par des méthodes en monocouche.

III. Cytopathologie gynécologique

a. Informations requises sur la demande d'exame

Il est important de :

OBLIGATOIRE

- Identifier correctement les lames ou flacons (monocouche) qui contiennent l'échantillon et
- Remplir le formulaire de demande d'examen avec l'identification du patient :
 - Nom de naissance du patient,
 - Nom marital si applicable,
 - Date de naissance,
 - Adresse complète,
 - Nom du médecin prescripteur,
 - Date du prélèvement,
 - Adresse et nom des personnes qui reçoivent le CR final.
- Numéro Sécurité Sociale

Dr DOUVIN & Dr KAPFER
Maison des consultations
551, avenue Jacqueline Auriol
45770 SARAN
Tél. 02 38 24 07 07

Centre de Cytologie et
d'Anatomo-Pathologie

Coûts réservés
au laboratoire

N° Histo associé :

DEMANDE D'EXAMEN CYTOLOGIQUE URGENT

Les éléments inscrits en rouge doivent être obligatoirement complétés (lisiblement).

Nom :
Nom de naissance :
Prénom :
Date de naissance : ____/____/____
Adresse :
Code postal : ____ Ville :
Téléphone :
N° de Sécurité Sociale : ____/____/____/____/____/____

Résultat à communiquer également au Dr : NOM, Prénom

FCV de dépistage individuel HPV Primaire (≥ 30 ans et ≤ 65 ans)
 FCV de dépistage organisé HPV suivi de conisation
 FCV de contrôle HPV hors nomenclature
 CINTEC si ASC-US Vaccinée contre HPV
 Typage si ASC-US

Date du prélèvement : ____/____/____
 Vagin Exocol Endocol Endomètre Autre :

DDR :
 Contraception orale
 DIU / SIU
 Implant
 Grossesse
 Post-partum
 Ménopause (THS oui / non
 Autre :

Antécédents : N°
 Typage HPV date :
 ↳ Positif ↳ Négatif
 Biopsie(s) date :
 ↳ Résultat :
 Conisation date :
 ↳ Résultat :
 Hystérectomie date :
 ↳ Totale ↳ Sub-totale

Aspect clinique :

Opposition à la transmission des données au CRDCO
 Dans le cadre du RGPD, ces informations sont recueillies à titre de données obligatoires dans le respect des exigences de l'accréditation selon la norme ISO 15189

R_TR_F001
R05 : 15/12/2020

Une version informatique est disponible sur demande

Il est important de bien compléter ces informations afin d'éviter les doublons patronymiques. Les informations cliniques sont fondamentales pour le diagnostic afin de permettre un résultat adapté au contexte physiologique de la patiente.

Dans le cas, où vous auriez des homonymes (exemple : mère et fille) la même journée, il est préférable d'identifier le flacon par le NOM et le Prénom.

Dans le cadre du programme national de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus ; les résultats de vos patients (frottis, tests HPV, suivi) sont transmis au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers, dans le plus strict secret médical.

La patiente doit être informée oralement lors de sa consultation de ce recueil. Si cette dernière s'oppose à la transmission de ses résultats, vous devez cocher la case :

Opposition à la transmission des données au CRDCO (= CRCDC)

La date de naissance et la date de prélèvement sont à indiquer sur la demande d'examen.

Si le résultat doit être transmis à un autre médecin, merci de préciser son Nom et Prénom.

Informations cliniques importantes à renseigner :

- Date du prélèvement
- DDR (Date des dernières règles),
- Statut hormonal (ex. grossesse, ménopause)
- Méthode contraceptive
- Antécédents :
 - anomalies gynécologiques (ASCUS, typage HPV, CINTEC)
 - néoplasie intra-épithéliale
 - chirurgie gynécologique (conisation, hystérectomie, cryothérapie / électrocoagulation)
 - traitement (chimiothérapie, radiothérapie ...)

b. Traitements spécifiques :

- Ne pas avoir fait de lavages, pas d'application de médicaments intra-vaginaux au cours des 48 dernières heures
- Ne pas avoir eu des rapports sexuels au cours des 24 dernières heures
- Ne pas être dans la période menstruelle.

c. Conservation

Le flacon contenant la solution PreservCyt doit être stocké entre 15°C et 30°C.

La solution contenant l'échantillon cytologique se conserve durant 6 semaines maximum.

A réception du prélèvement au sein du laboratoire, celui-ci est conservé **1 mois**.

d. Réalisation du prélèvement

Avant de réaliser le prélèvement :

- ✓ Vérifier la date de péremption indiquée sur le flacon
- ✓ Apposés sur les lames ou le flacon le nom et prénom de la patiente
- ✓ Retirer l'opercule plastique

Cytologie conventionnelle : le prélèvement doit être réalisé avec une spatule d'Ayre ou de préférence avec une brosse (type cytobrush). Avant le prélèvement, moucher le col (nettoyage des sécrétions vaginales). Prélever tout autour de la muqueuse cervicale de manière délicate pour éviter les saignements.

Le matériel prélevé doit être ensuite étalé sur la lame de manière régulière, afin d'obtenir un frottis le plus mince possible. Toute la superficie de la spatule ou de la brosse doit adhérer à la lame pour se faire. Le mouvement doit être délicat, ferme et dans un seul sens. Eviter les mouvements circulaires, car ils causent fréquemment des artéfacts d'écrasement et de distorsion des cellules. Utiliser de préférence une seule lame par patient.

Il est important de fixer le frottis immédiatement, à l'aide de la laque, afin d'éviter des artéfacts de séchage qui nuisent à la qualité des résultats.


Cytologie monocouche : voir schéma ci-dessous

Prélèvement à l'aide de la brosse Cervex®.

Prélèvement à l'aide de la brosse endocervicale (Cytobrush®) et de la spatule en plastique.


Attention : utiliser avec parcimonie le lubrifiant pour spéculum, il pourrait altérer la qualité des résultats

Obtenir



un spécimen adéquat du col de l'utérus : introduire les poils de la partie centrale assez profondément dans le canal endocervical pour permettre aux poils latéraux, plus courts, d'entrer en contact étroit avec la région exocervicale. Pousser doucement et tourner la brosse dans le sens des aiguilles d'une montre (**2,5 tours complets**). En cas de col étroit, envisager un deuxième prélèvement avec la brosse endocervicale (Cytobrush®).

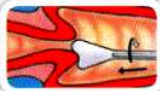
Rincer



la brosse dans le flacon de solution PreservCyt® **en la pressant dix fois contre le fond du flacon**, en forçant les poils à se séparer. Enfin, agiter vigoureusement la brosse pour libérer le matériel résiduel. Jeter la brosse de prélevement. **Ne pas laisser la tête de la brosse dans le flacon.**


1 - Spatule en plastique

Obtenir



un spécimen adéquat de l'exocol par un mouvement rotatif de la spatule (2 tours).


Rincer



la spatule dans le flacon contenant la solution de conservation (PreservCyt® Solution) en l'agitant vigoureusement 10 fois. **Jeter la spatule.**


2 - Brosse endocervicale (Cytobrush®)

Obtenir




un spécimen adéquat de l'endocol. Introduire la brosse dans l'endocol jusqu'à ce que seuls les poils de la base soient encore visibles. Faire tourner lentement 1/4 à 1/2 tour dans un seul sens. **Ne pas trop tourner.**

Rincer




la brosse dans le même flacon de solution PreservCyt® en la faisant tourner 10 fois, en la pressant contre la paroi du flacon. Agiter vigoureusement la brosse pour libérer le matériel résiduel. Jeter la brosse. **Ne pas laisser la tête de la brosse dans le flacon.**

Visser




Le bouchon hermétiquement, jusqu'à ce que la marque noire sur le bouchon dépasse celle présente sur le flacon.

Inscrire



Sur le flacon, le nom et le prénom de la patiente et son numéro d'identification.
Sur le formulaire de demande d'analyse cytologique, les informations liées à la patiente et à ses antécédents médicaux.

Placer



Le flacon et le formulaire de demande d'analyse cytologique dans un emballage destiné à leur transport au laboratoire.

À faire

En cas de présence excessive de mucus, il convient de le retirer délicatement avant le prélèvement.
Ne pas mettre d'étiquette sur la partie sans étiquette du flacon d'échantillon afin que le contenu soit visible.
Envoyer sans attendre les échantillons au laboratoire.

À ne pas faire

NE PAS détacher la tête de la brosse Cervex dans le flacon
NE PAS utiliser la brosse endocervicale de manière isolée
NE JAMAIS utiliser une spatule en bois
NE PAS utiliser de lubrifiant
NE PAS laisser le dispositif de prélèvement dans le flacon pendant l'examen de la patiente
NE PAS visser trop fort le capuchon sur le flacon
NE PAS utiliser de flacons périmés

e. Fixation :

Sprays de fixation pour la cytologie conventionnelle et la solution de PreservCyt pour la cytologie en monocouche.

f. Méthode :

Les étalements sur lames de cytologie conventionnelle sont directement colorés par la technique Papanicolaou et examinés au microscope.

Les lames de la cytologie en monocouche sont d'abord traitées sur un automate spécifique (T5000 Auto Loader d'Hologic) qui dépose à partir du flacon un spot cellulaire sur la lame. Ces dernières sont ensuite colorées par la technique Papanicolaou et examinées au microscope et / ou après pré-screening (Imager d'Hologic).

Le résultat est fourni sous forme d'un compte rendu avec la nomenclature recommandée selon le consensus de Bethesda.

g. Critères d'acceptation et refus des prélèvements

Certains facteurs sont susceptibles d'influencer la réalisation de l'examen ou l'interprétation des résultats.

Ces facteurs ont été définis au laboratoire et sont décrits dans le document :
R_TR_FI02_Condition d'acceptation ou refus des prélèvements

► Des critères de **REFUS** :

- Frottis gynécologique en formol
- Plusieurs flacons patients non identifiés et demandes d'examen en vrac (absence de pochette individualisée)

Dans ces deux cas les prélèvements ne seront pas pris en charge par le laboratoire et le prescripteur sera directement averti.

► Des critères **BLOQUANTS** (pouvant retarder le rendu du résultat) :

- Discordance entre l'identité patient de la demande d'examen et l'identité annotée sur le flacon
- Absence de la demande d'examen
- Absence du nom du prescripteur
- Absence de renseignements patients (adresse incomplète, absence date de naissance...)

► Des critères **NON BLOQUANTS** (pouvant nécessiter l'intervention du personnel technique ou secrétaires) :

- Flacon contenant la brosse de prélèvement
- Flacon contenant un autre conservateur (autre que le ThinPrep)
- Mauvaise demande d'examen
- ...

Selon le problème rencontré, une annotation pourra être ajoutée au compte rendu par le pathologiste.

IV. Acheminement

Les prélèvements parviennent au laboratoire par différents moyens :

- Par service postal (*enveloppe T*)
- Déposé directement au laboratoire par le patient
- Par coursier *
- Déposé directement au laboratoire par le prescripteur ou une secrétaire *

* Dans les deux derniers cas, un bordereau sera mis à votre disposition *R_TR_FO02_ Traçabilité et prise en charge des frottis*

Vous devrez :

- Apposer votre **cachet**
- Indiquer la **date**
- Indiquer le **nombre de flacons ou boîte de lames transmis**.

Nom du coursier : GENEVIER A
 GENEVIER T
 Autre :

Cabinet : (Partie obligatoire)

Date	Nbre de flacons	Nbre de boîtes	Réception par le coursier	Réception au CCAP
			<input type="checkbox"/> CONFORME <input type="checkbox"/> NON CONFORME Préciser :	<input type="checkbox"/> CONFORME <input type="checkbox"/> NON CONFORME Préciser :

Cette partie est remplie lorsque le coursier vient récupérer les prélèvements à votre cabinet

Le personnel du CCAP s'assure que le nombre de prélèvements reçus correspond à celui envoyé

Le respect de cette procédure est indispensable pour la **traçabilité** et la **sécurisation** du prélèvement.

V. Prestation de conseil et réclamations

Les pathologistes restent à la disposition des prescripteurs pour toutes demandes concernant la prescription ainsi que l'interprétation des résultats.

Le laboratoire a mis en place un système de réclamations. Elles peuvent nous être adressées par téléphone, courrier ou fax.

Toutes réclamations quelles que soient la provenance sont enregistrées et analysées régulièrement.